

FLASH INFOS

de l'URIOPSS Nouvelle-Aquitaine

CONTACTS

Rebecca BUNLET

Directrice Régionale

r.bunlet@uriopss-nouvelleaquitaine.fr

Déborah BENEULT

Juriste droit social, Référente

formation et qualité

d.beneult@uriopss-nouvelleaquitaine.fr

Florence DAMBON

Secrétaire de direction,

Référente communication

f.dambon@uriopss-nouvelleaquitaine.fr

Véronique BERTIN

Agent administratif

Antenne de Poitiers

v.bertin@uriopss-nouvelleaquitaine.fr

CONSULTEZ LE SITE
"SERVICES"

Inscriptions aux
formations,
aux événements



Sommaire interactif

ACTUALITES DANS VOTRE URIOPSS

De nouvelles classes virtuelles pour être au fait de l'actualité !

ACTUALITES GENERALES

Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat : quid de la possibilité d'exclure certains salariés de son versement ?

Bascule en activité partielle :

Confinement et réunions à distance : Quels outils pour le vote en ligne ?

INFORMATION DE L'ARS

Bénéficiez d'un accompagnement pratique "gestes barrières-distanciation physique"

Renouvellement des recommandations en matière de gestion des déchets d'activité de soins et autres déchets

ACTUALITES DANS VOTRE URIOPSS



De nouvelles classes virtuelles pour être au fait de l'actualité !

Depuis quelques semaines, l'Uriopss organise des classes virtuelles en lien avec la crise sanitaire. Ces formats courts vous permettent ainsi de saisir les dernières actualités de cette période particulière.

Tous les programmes et bulletins d'inscription sont disponibles [ici](#)

Il reste encore des places aux classes suivantes :

- [Elaborer et mettre à jour son DUER en lien avec le Covid-19](#) / Vendredi 15 Mai
- [L'actualité du droit du travail en période de Covid-19](#) / Jeudi 07 Mai
- [Pérenniser le télétravail dans la sérénité](#) / Mardi 12 Mai
- [Négocier les allocations de ressources des ESMS dans le cadre du contexte Covid-19](#) / Jeudi 14 Mai
- [Gérer son stress en tant que travailleur social](#) / Mardi 26 Mai 2020

AROGLES



MUTUALISONS L'EXPERIENCE



CAISSE D'ÉPARGNE
AQUITAINE POITOU-CHARENTES

CREDIT
COOPERATIF
UNE AUTRE BANQUE EST POSSIBLE

C'EST VOUS L'AVENIR SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

[Retour au sommaire](#)



L'OFFRE DE FORMATION 2020 est en ligne !

[Cliquez et téléchargez
la brochure et le calendrier](#)

Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat : quid de la possibilité d'exclure certains salariés de son versement ?

Dernièrement, le ministère du Travail et l'URSSAF indiquaient que l'employeur avait la possibilité de réserver le versement la prime à une partie seulement de ses salariés, en raison des conditions de travail liées à l'épidémie de Covid-19. En ce sens, le nouveau critère de modulation selon lequel le montant de la prime pouvait être modulé pour l'ensemble des salariés ayant continué leur activité durant la période d'urgence sanitaire, ou en raison de conditions spécifiques de travail devenait également un critère d'exclusion. Une instruction interministérielle DSS/5B/2020/59 du 16 avril 2020 vient confirmer cette interprétation. Dès lors, le critère modulation lié au Covid-19 peut effectivement entraîner le versement d'une prime égale à 0 pour certains salariés.

➔ [Demandez l'instruction à l'Uriopss](#)

Bascule en activité partielle : demandez la fiche du réseau Uniopss/Uriopss

Beaucoup d'adhérents se questionnent sur les modalités concrètes de bascule des salariés en arrêt maladie dérogatoire vers le dispositif de chômage partiel mis en œuvre depuis le 1er mai dernier.

Réalisée par l'Uriopss Occitanie, une note à destination du réseau Uniopss/Uriopss analyse cette bascule et vous présente les marges de manœuvre dont vous disposez en tant qu'ESSMS privé non lucratif.

A noter qu'il reste de nombreuses interrogations pour l'instant sans réponse.

➔ [Demandez la fiche à l'Uriopss](#)

Confinement et réunions à distance : Quels outils pour le vote en ligne ?

Avec le confinement, de nombreuses réunions, AG ou autres, se tiennent à distance. Durant ces dernières, il est parfois nécessaire de réaliser un vote. Mais comment organiser un vote à distance ? Pour cela il existe divers outils et Le don en confiance a réalisé une étude comparative sur ces derniers. Retrouvez le benchmark du vote électronique sur [le site de l'Uriopss](#).

N'hésitez pas à nous transmettre d'autres outils de vote électronique s'il en existe à votre connaissance

[Retour au sommaire](#)

INFORMATION DE L'ARS

Bénéficiez d'un accompagnement pratique "gestes barrières-distanciation physique"

À la demande de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, des missions OBM (Organizational Behavior Management) ou "Management comportemental des organisation"s ont été menées dans 2 EHPAD de la région. Cette démarche avait pour objectif d'identifier les freins et barrières potentiels dans la mise en œuvre des procédures barrières, afin

[Retour au sommaire](#)

CONTACTS

Rebecca BUNLET

Directrice Régionale

r.bunlet@uriopss-nouvelleaquitaine.fr

Déborah BENEULT

Juriste droit social, Référente

formation et qualité

d.beneult@uriopss-nouvelleaquitaine.fr

Florence DAMBON

Secrétaire de direction,

Référente communication

f.dambon@uriopss-nouvelleaquitaine.fr

Véronique BERTIN

Agent administratif

Antenne de Poitiers

v.bertin@uriopss-nouvelleaquitaine.fr



[Retour au sommaire](#)

de permettre l'élaboration d'outils et méthodes pour y remédier. À l'issue de ce travail, un accompagnement aux pratiques « gestes barrières-distanciation physique » va être déployé. Concrètement l'accompagnement se réalisera par le biais de visio conférence au rythme de 2 heures / semaine, pour une durée initiale de 4 semaines ainsi que d'un accompagnement par un psychologue.

Retrouvez l'ensemble des informations sur [le site](#) de l'Uriopss Nouvelle-Aquitaine

Précisions :

- Les inscriptions se font exclusivement avec vos logins communiqués pour les autodiagnostic des fiches réflexes par la plateforme d'appui aux ESMS (<https://appui-esms-covid.sante-na.fr/>).
- Si vous n'avez pas vos identifiants, merci de prendre contact via : contact.reflexe@esea-na.fr

Renouvellement des recommandations en matière de gestion des déchets d'activité de soins et autres déchets

L'ARS Nouvelle-Aquitaine a émis de nouvelles recommandations relatives à la gestion des déchets d'activité de soins et autres déchets pendant l'épidémie de Covid19. Ces éléments font suite à des recommandations relatives aux DASRI. Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations sur [le site](#) de l'Uriopss Nouvelle-Aquitaine.

[Se désabonner](#)